

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2013
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 11 Mars 2026

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2025/2026 - Stage Détection 4 - Secteur Sud - Masculins nés en 2013

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer aux stages des jeunes masculins nés en 2013, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 22 MARS 2026 au HOULME

Salle Jackson Richardson, rue du 11 Novembre

Rendez-vous à 9h45 et fin vers 12h00

(Voir liste au verso)

CONVOCATION ENVOYÉE DIRECTEMENT AUX JEUNES CONCERNÉS

LES CLUBS DOIVENT S'ASSURER QUE LE JEUNES AIENT BIEN RECEPTIONNÉ CETTE CONVOCATION

LES CLUBS PEUVENT ENVOYER LEUR JEUNES N'AYANT PAS PU ASSISTER AUX PREMIERES DETECTIONS DU SECTEUR

MERCI ALORS D'INFORMER LE REFERENT DU SECTEUR, DES JEUNES QUI VIENDRONT

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- L'**autorisation parentale**
- L'**autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- L'**attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

INTER-SECTEURS : Dimanche 29 Mars 2026 (Matin) à LILLEBONNE - Tournoi à 3 (Secteurs Nord, Ouest, Sud)

Attention : Le Groupe sera réduit pour participer à ce tournoi (environ 16 joueurs).

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION 76 MASCULINS - SECTEUR SUD**

Référent : Olivier DUHOUX ☎ 06 21 95 58 39 ✉ san_lou@hotmail.fr

Intervenant(s) : Nicolas CLAUDEL, Timéo CHERON

Sportivement,

Cathy MORISSE
Présidente Comité 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ N. DELESTRE - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ F. PROUFF - CTS LNHB
- ☐ Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2013

STAGE DETECTION 4 - SECTEUR SUD - Dimanche 22 Mars 2026 - 9h45 à 12h00 - LE HOULME

Référent : Olivier DUHOUX ☎ 06 21 95 58 39 ✉ san_lou@hotmail.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
DE PAIVA	SANDRO	ALCL	16/03/2013	156	DROITIER	AR
DUVILLE	MATHIS	BIHOREL	18/05/2013	170	DROITIER	GB
GROMEZ	ANTOINE	BIHOREL	04/07/2013	160	DROITIER	AIL
HERMANN	PAUL	BIHOREL	12/02/2013	170	DROITIER	AR
IGUEDERZEN	CAMIL	BIHOREL	13/04/2013	170	DROITIER	AR
LAFOREST	THEO	BIHOREL	04/04/2013	169	DROITIER	AR/DC
LECONTE	THEOPHILE	BIHOREL	27/12/2013	160	GAUCHER	AIL
SCALABRINI	ELYAS	BIHOREL	09/08/2013	150	DROITIER	DC
SIMEON	WILLIAM	BIHOREL	24/05/2013	159	GAUCHER	AR
VERDIER	MAXIMILIEN	BIHOREL	15/02/2013	162	DROITIER	GB
MONNIER	NHYA	BONSECOURS	01/02/2013	150	DROITIER	DC/AIL
DELESTRE	ENZO	DEVILLE MAROMME	10/05/2013	160	GAUCHER	AIL
ANNAERT	BASILE	GOURNAY	15/12/2013	145	GAUCHER	AIL
DA SILVA LOUREIRO	TIAGO	GOURNAY	18/07/2013	161	DROITIER	AR
INMAN	LONIS	MONTVILLE	20/08/2013	157	DROITIER	AIL
LUCAS	ARTHUR	MONTVILLE	06/02/2013	175	DROITIER	AR
DE COZA	LUCAS	OISSEL	14/01/2013	155	DROITIER	DC
MOMBRUN	LEO	SOTTEVILLE	22/03/2013	155	DROITIER	DC/AR
FOURNIER	GABIN	MALAUNAY/LE HOULME	04/06/2013	166	DROITIER	AR
RASSE BENTLEY	ELIOTT	BROTONNE-LE TRAIT	12/07/2013	154	DROITIER	

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de votre secteur.

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom
⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.